

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SOULEUVRE EN BOCAGE

*Commune déléguée de Saint Martin Des Besaces
Arrêté municipal 2024P119*

Dossier n° DP 014 061 24P0013

Date de dépôt : 22/06/2024

Demandeur : **Monsieur MARIE Guy**
**37/39 rue du 8 Mai 1945 - Saint Martin Des
Besaces**
14350 SOULEUVRE EN BOCAGE

Pour : **Pose d'une clôture**

Adresse du terrain : **39 rue 8 Mai 1945 - Saint Martin Des
Besaces**
à SOULEUVRE EN BOCAGE (14350)

Référence cadastrale : **629AB500**

Superficie du terrain : **4 876,00 m²**

Destinataire : Monsieur Guy MARIE
37/39 rue du 8 Mai 1945
Saint Martin Des Besaces
14350 SOULEUVRE EN BOCAGE

L.A.R. n°

N/Réf : DP 14061 24 P0013

Objet : **Rejet tacite suite à pièces complémentaires non fournies**

Monsieur,

Par courrier en date du 25/06/2024, notifié le 28/06/2024, je vous ai informé que votre demande de Déclaration préalable - Constructions, travaux, installations et aménagements non soumis à permis était incomplète et vous indiquais les pièces manquantes à me fournir.

Ces pièces n'ayant pas été déposées en Mairie dans le délai de 3 mois à compter de la réception de la lettre susvisée, votre demande a été rejetée automatiquement en application de l'article R 423-39 du code de l'urbanisme.

Si vous souhaitez poursuivre votre projet, il vous appartient de déposer une nouvelle demande en vous assurant que le dossier contient l'ensemble des pièces exigées.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à SAINT MARTIN DES BESACES, le 15 octobre 2024
Le Maire de SOULEUVRE EN BOCAGE,
Le Maire délégué de SAINT MARTIN DES BESACES
Eric MARTIN



Informations :

*Le terrain est en classement des zones à potentiel radon selon l'arrêté du 27 juin 2018 (Contours des communes 2016) Zone 3.
La parcelle est située en zone à risque d'exposition au plomb (Département du Calvados - Habitat construit avant le 01/01/1949).
Le terrain est situé dans une commune soumise à un risque sismique faible de niveau 2 (Arrêté du 22 octobre 2010).*

A titre d'information pour connaître les enjeux environnementaux et les risques de la commune concernant votre terrain qui sont consultables sur le site internet de la DREAL :

<http://www.donnees.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr/index.php>